

OBJECTIF STRATÉGIQUE

4

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS POUR ASSURER À TOUS L'ÉGALITÉ RÉELLE

Action 3

Mieux faire connaître le handicap

Evolution de la manifestation « la main dans la main »

L'objet de la manifestation est de mieux sensibiliser le grand public aux problèmes du handicap et de favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la vie sociale par leur reconnaissance comme citoyens à part entière. Le Conseil Général, en tant qu'acteur engagé dans le domaine du handicap, entend pérenniser et donner à cette manifestation toute l'ampleur qu'elle mérite car le handicap reste encore mal connu et qu'il est nécessaire de tout faire pour un meilleur rapprochement.

PILOTE	Conseil général de l'Essonne
RÉFÉRENT	Marie-Claude FRICAULT Chef du service gestion des ressources DPAH
CONTACTS	01 60 91 99 90 - mcfricault@cg91.fr
PHASAGE / MISE EN ŒUVRE	Court terme (1 à 2 ans)
TERRITOIRE CONCERNÉ	Essonne

Modalités de l'action et public(s) visé(s)

Promotion de l'égalité femmes-hommes

Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap/seniors/jeunes peu diplômés/personnes issues de l'immigration

Actions en faveur des populations défavorisées/précaires

Faire connaître les droits en matière de lutte contre les discriminations

Favoriser l'intégration et/ou la participation des personnes en situation de handicap/seniors/jeunes peu diplômés/personnes issues de l'immigration

Jeunes
Collectivités
Associations
Entreprises / Salariés
Publics défavorisés / précaires
Familles
Citoyens